

No 102

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI LE 28 JUIN 1934

---

PRIÈRES.

M. Guthrie, du comité spécial auquel a été référé le Bill No 115, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes présente le troisième rapport dudit comité rapportant ledit bill avec des amendements.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1934—Relevé indiquant:—

1. Le nombre total des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur mis à leur retraite depuis le 7 août 1930.
2. Le nombre de ces fonctionnaires qui faisaient partie du service intérieur permanent à Ottawa.
3. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient permanents mais travaillaient en dehors d'Ottawa.
4. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient surnuméraires et travaillaient à Ottawa.
5. Le nombre de ces fonctionnaires qui étaient surnuméraires et travaillaient en dehors d'Ottawa.
6. Le montant total des allocations de retraite que l'on verse à ceux qui, parmi ces fonctionnaires, travaillaient à Ottawa.
7. Le montant total des allocations de retraite que l'on verse à ceux qui, parmi ces fonctionnaires, travaillaient en dehors d'Ottawa.
8. Le nombre total des fonctionnaires permanents qui ont quitté leur emploi à Ottawa et qui ont obtenu un emploi permanent dans d'autres ministères et au même salaire.
9. Le montant total des pensions actuellement versées, en vertu des diverses lois de retraite, aux fonctionnaires de l'Etat fédéral à qui l'on a ordonné, depuis le 7 août 1930, de prendre leur retraite avant qu'ils aient atteint l'âge de la retraite obligatoire, c'est-à-dire 70 ans d'après notre loi actuelle relative à ce sujet.

M. Matthews, du consentement de la Chambre présente un Bill No 125, Loi modifiant le Tarif des douanes, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité général à la prochaine séance de la Chambre.